

Édito:

VINGT TROIS ANS...ET TOUJOURS MAL CONNUE !

La démocratie sanitaire est l'innovation phare de la loi N° 2002-303 du 4 mars 2002, dite loi KOUCHNER, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé qui lui consacre son titre 2.

L'objectif officiel de cette loi était de mettre fin au paternalisme, voire au mandarinat médical. L'installation de cette "démocratie sanitaire" s'est concrétisée par l'adoption de différentes mesures. En premier lieu, elle a consacré le droit du malade envisagé en tant que personne.

"Que le patient obéisse comme un Serf à son seigneur". C'est en ces termes que Guy DE CHAULINC, grand chirurgien français du moyen âge, définissait dans son ouvrage de référence "Chirurgia Mania », la relation entre un médecin et son patient, soit le libre arbitre de l'individu écrasé par le poids du savoir.

La loi de mars 2002 avait prévu la mise en place d'une commission des relations avec les usagers et la qualité de la prise en charge (CRUQPC).

C'est en 2016 que cette commission est devenue la commission des usagers (CDU). Elle est installée dans chaque établissement de santé public et privé.

Au sein de l'établissement de santé, la CDU a une double mission : veiller au respect du droit des usagers et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients et de leurs proches.

Les droits des usagers sont souvent méconnus. On peut citer entre autres : L'accès au dossier médical, le droit à l'information et au consentement, la garantie du secret médical, la rédaction de ses directives anticipées, la désignation d'une personne de confiance, la liberté de choix et d'accès aux soins, la bientraitance, la prise en charge de la douleur, le bon usage des médicaments, la dignité et la non-discrimination.

Nous nous sommes battus pour faire respecter le droit des salariés, mais aussi pour le faire progresser.

Aujourd'hui, nous devons aussi agir pour que la démocratie sanitaire ne soit pas qu'un grand mot...

Michel BOTREL



Sommaire	
1	Édito: Vingt trois ans et toujours mal connue.
2	Congrès et AG Carcassonne:
3	Suite Congrès:
3	Conseil UFR: Réunion du 6 Mars.
4	Aériens: Déjeuner annuel.
4	Marins: Journée des droits des femmes.
5	Unions Fédérales: Conseil URRTÉ N.Aquitaine.
6	Unions Fédérales: AG SSR 35. Fin de vie.
7	Cheminots: Concurrence SNCF voyage.
7	Ils nous ont quittés: Jean BLACHE.
8	Suite nécrologie: Michel GORAND. Louis ROTTENBUHLER. François DUCHEMIN.
8	

Congrès et AG de mi-mandat à Carcassonne

Les 25, 26 et 27 mars 2025, plus de 300 délégués représentant les Unions Territoriales de Retraités (UTR) et les Unions Fédérales des Retraités (UFR) ont été réunis à Carcassonne.

Il s'agissait là d'un temps fort pour les retraités CFDT. En effet, au cours de ces trois journées, plusieurs dossiers importants ont été traités et l'intervention de Marylise LEON, notre Secrétaire Générale confédérale, a particulièrement marqué l'attention des militants.

Ce rassemblement a commencé le mardi matin par un congrès extraordinaire avec un seul point à l'ordre du jour : le remplacement, dans les statuts de l'Union Confédérale des Retraités (UCR), de la dénomination "Union Territoriale des Retraités" par "syndicat CFDT des retraités".

Marlène BOISSON était rapporteuse au nom du bureau de l'UCR. Elle a expliqué que la réflexion sur cette modification des statuts avait été menée au grand jour depuis le congrès de BORDEAUX, que la dénomination UTR était abstraite et peu explicite et que l'on restera bien dans le cadre d'une association loi 1901 et 1908 pour l'Alsace Lorraine.

Comme le prévoient les statuts de l'UCR, une UTR est venue à la tribune pour approuver la démarche, utilisant les mêmes arguments que l'UCR ; une autre UTR est venue combattre la modification en avançant principalement que nous étions reconnus aussi bien en interne qu'en externe en tant que "UTR" et que les UTR qui avaient des subventions ou des locaux mis à disposition par les mairies pourraient s'en voir privés du fait de la nouvelle dénomination de "syndicat des retraités".



Après les interventions, les porteurs de mandats ont été appelés à donner, à bulletins secrets, leur position. Le changement de dénomination a été approuvé par 1214 mandats pour (81,04%) et 284 mandats contre (18,96%). Il revient maintenant aux structures concernées de modifier leur statut pour se mettre en conformité avec la décision prise à ce congrès extraordinaire de Carcassonne.

Le mardi après-midi, il y a eu les interventions de l'Union Régionale Interprofessionnelle Occitanie et de l'Union Régionale des Retraités Occitanie, puis un débat sur l'actualité revendicative mené par Benoît PRINCE.

Le mercredi et le jeudi ont été consacrés à des travaux en ateliers et à une table ronde axés sur le retour de la tournée des syndicats.

Les principales difficultés rencontrées :

Un investissement militant trop faible; le bénévolat qui n'est pas reconnu; les syndicats de salariés qui gardent encore trop souvent leurs adhérents retraités, alors qu'ils doivent inciter aux transferts (résolution du congrès de Lyon); le contact insuffisant avec les syndicats de salariés, autour de sujets communs et cela s'est aggravé avec la régionalisation des syndicats; le manque de coordination interprofessionnelle pour faire le relais et créer du lien avec les syndicats de salariés; la fracture numérique; les formations suivies essentiellement par les membres des exécutifs; la difficulté à valoriser le syndicalisme retraités.

Pour avancer et améliorer le fonctionnement, des points ont été mis en avant :

la fierté du savoir-faire des militants retraités, de leur expertise, de leur histoire; leur disponibilité et leur implication pour faire vivre l'interpro de proximité, au sein du Pacte du pouvoir de vivre, dans la vie sociale du pays; les mandats dans les CDCA, un lieu de dialogue territorial; les initiatives pour faire connaître le syndicalisme retraités et s'ouvrir vers l'extérieur pour se développer (salon des seniors, semaine bleue...);

La formation "adhérent CFDT, bientôt en retraite" pour donner envie de continuer à la retraite; les formations structurantes pour les équipes; la presse CFDT (le Mag), la presse retraités (le fil bleu, retraité militant...).

Suite Congrès et AG Carcassonne

Mercredi, à 16h30, il y a eu l'intervention de Marylise LEON qui a évoqué la situation mondiale

(les conflits en cours, l'élection de TRUMP, la poussée des extrémistes).

Marylise a insisté sur la situation sociale en France et tout particulièrement sur le dossier des retraités pour lequel la CFDT continue de peser pour améliorer la loi de 2023, en particulier sur l'âge légal, les carrières longues, la pénibilité, les fins de carrière et la situation des femmes.

Il y a eu un débat avec les délégués, débat qui nous a mené jusqu'au repas convivial, un plat typique de la région hôte : un cassoulet qui fut, lui aussi, apprécié !

Michel BOTREL



Conseil UFR

REUNION DU CONSEIL DE L'UNION FEDERALE DES RETRAITES FGTE

C'est par une très belle journée ensoleillée de fin d'hiver que s'est tenue **le jeudi 6 mars 2025** la réunion du premier conseil de l'année de l'UFR-FGTE. Ce même jour, de nombreux retraités devaient vaquer à leurs occupations journalières, peut-être procéder à la première tonte de leur pelouse...

C'est donc dans la salle 11, au niveau 0 des locaux de Bolivar que les conseillers, venus des quatre coins du territoire, se sont réunis, non pas en conclave, mais pour traiter l'ordre du jour assez dense qui les attendait.

Un tour de table sur l'actualité revendicative a mis en avant les conflits mondiaux, l'élection de TRUMP, la poussée de l'extrême droite partout dans le monde, la discussion sur la réforme des retraites, la loi sur la fin de vie, les problèmes de santé et de mobilité.

La commission de contrôle qui avait été réunie le 25 mars a validé les comptes 2024. Le bilan des comptes 2024 et le prévisionnel 2025 ont été adoptés par les membres du conseil.

Un point a été fait sur le prochain congrès extraordinaire de l'UCR de fin mars à Carcassonne ainsi que sur le congrès de la FGTE qui s'était tenu en novembre 2024 et auquel une dizaine de retraités avaient participé.

Une grande partie de la journée a été consacrée au développement.

Tout d'abord, une satisfaction puisque le bilan des

cotisations de l'année 2024 est en progression. Chaque représentant de sa région a pu évoquer sa situation.



Il a été rappelé la nécessité d'avoir des contacts avec les syndicats de salariés pour favoriser les transferts et la fidélisation.

Des outils comme le flyer spécial et le guide du futur retraité cheminot ont été conçus et seront donnés à tous les syndicats de salariés de la FGTE pour distribution aux futurs retraités.

La réunion terminée, les conseillers se sont déclarés optimistes pour la suite, même si quelques difficultés ont été évoquées concernant les relations avec certaines UTR...

Michel BOTREL

Aériens

Déjeuner annuel convivial des adhérents de la SSR Groupe Air France Spasaf

Le 6 février des adhérents de la SSR Groupe Air France SPASAF se sont réunis dans un restaurant parisien à l'occasion de leur déjeuner annuel convivial. Avant le déjeuner, le responsable du lieu nous a gracieusement réservé une salle pour une réunion de section qui a duré deux heures.

Une quinzaine de participants ont débattu sur la réorganisation et le fonctionnement de la section. Des renforts et une relève intergénérationnelle sont attendus dans les prochains mois. Les participants ont également évoqué les élections à l'Assemblée Générale de la Mutuelle de l'entreprise Air France qui auront lieu à la fin de cette année. Les militants retraités de la section se sont toujours impliqués dans cette élection en présentant des candidats.

La liste des élu.e.s soutenue par la SSR est aussi force de propositions défendant les intérêts des retraités d'Air France adhérents à la Mutuelle à titre individuel. La Mutuelle est aussi un vecteur de développement.

La SSR a ensuite abordé un point sur le projet de rédaction d'un livre sur le syndicat d'Air France. François Cabrera ex-Secrétaire Général, bientôt retraité, impliqué dans ce projet, était invité pour nous faire un point.

Il s'agit de recueillir des témoignages auprès des militants, en particulier anciens, sur leur parcours syndical...Le syndicat foisonne d'archives de documents et photos. La première étape consiste à faire le tri, numériser une partie des documents, et mettre ensuite en forme les témoignages des militantes et militants, avec comme objectif la parution du livre fin 2025.

Après ces échanges de vue globalement positifs,



les participants ont levé le siège des débats et ont entamé la partie consensuelle avec un couscous méchoui, royal, merguez ou poulet.

Cette convivialité fait partie de l'objet de notre association : la fête est un bon moyen de développer le lien social et l'amitié. Le succès de cette initiative ne s'est jamais démenti au fil des années.

Aïi BOUZARA

Marins

LE 8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

Le 8 mars 1910 la journée des femmes devient la journée internationale des droits de la femme en 1911 à été déclarée aux Nations Unies. Cette journée a été initiée par **Clara ZETKIN** et officialisée en France en 1982 par **Yvette ROUDY**

Cette journée a été généralisée par l'ONU en 1977

Les origines du 8 mars seraient en mémoire par une révolte de 129 ouvrières New-Yorkaises d'une usine de textile et auraient été assassinées par leur patron ! Elles faisaient grève pour un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail et notamment une diminution du temps de travail

L'historienne Françoise PICQ (militante du mouvement de libération des femmes) conteste cette version de l'événement considéré imaginaire sans pour cela remettre en cause les manifestations !!!

Les Nations Unies lient la journée à une manifestation en 1917 en RUSSIE à ST. PETESBOURG (PETROGRAD à cette époque) les femmes défilent dans les rues pour réclamer « LE PAIN et LA PAIX » (site N.U.)

A savoir les 5 Droits :

- 1-) Droit de vivre libre et de tout violence et de discrimination.
- 2-) Droit au meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint.
- 3-) Droit à l'éducation.
- 4-) Droit de vote et d'éligibilité.
- 5-) Droit à un salaire égal.

Nota ; Clara ZETKIN militante féministe allemande ayant vécu en France



Joël JOUAULT

Réunion du Conseil élargi de L'URRTE Nouvelle AQUITAINE du 18 Février 2025

C'est le 18 Février dernier à 10 h que l'Union Régionale Retraités Transport Environnement CFDT de Nouvelle Aquitaine s'est retrouvée pour la réunion de son conseil élargi aux adhérents qui s'étaient inscrits.

Cette réunion s'est tenue dans les locaux de l'Union Départementale CFDT de Bordeaux en présence du secrétaire et du trésorier de l'Union territoriale des Retraités CFDT de Gironde (UTR 33) ainsi que du trésorier du Comité Régional Transport Environnement Nouvelle Aquitaine (CRTE CFDT).

Des douze départements de notre grande région tous les participants annoncés étaient présents. Dans une ambiance chaleureuse et amicale le café de bienvenue a permis de laisser le temps aux derniers arrivants de ne rien perdre du début de la réunion.

- ◆ **Le bilan financier 2024 et le budget prévisionnel 2025** ont été votés à l'unanimité.
- ◆ **Le secrétaire** a présenté notre fonctionnement, les différentes activités et les actions de soutien organisées par le CRTE en 2024 et auxquelles ont participé plusieurs membres de l'URRTE Nouvelle Aquitaine.
- **Le bilan de notre développement** indique une légère progression sur l'année 2024 et de bonnes perspectives pour 2025, notamment dans le secteur routier.
- Des démarches ou des visites ont été entreprises par des membres du bureau auprès des Unions Territoriales de Retraités (UTR) qui demandaient des informations sur notre fonctionnement.
- Le bureau a évoqué l'actualité qui a animé la vie des différentes structures locales régionales et nationales de la CFDT (congrès FGTE entre autres) ces derniers mois.
- Les interventions des différents invités représentant ces structures ainsi que l'actualité sociale et les revendications portées par la CFDT ont permis d'ouvrir un débat de très bonne tenue qu'il a fallu conclure quand vint ...



L'heure de la convivialité avec un apéro en plein air (il faisait un beau soleil)

Celui-ci précédait une tablée de 35 convives autour d'une choucroute roborative (la température extérieure l'autorisait !)

C'est vers 15 h que ce sympathique rassemblement se termina

Le bureau de l'URRTE Nouvelle Aquitaine

Assemblée Générale de la Section Syndicale d'Ille et Vilaine (SSR 35) le 28 janvier 2025.

Rendez vous était donné à la MDA (Maison Des Associations) cours des alliés à Rennes. La proximité de la gare routière, SNCF et de la station de métro Charles De Gaulle facilite les déplacements des adhérents.

Ce mois de janvier, exceptionnel, au niveau de la météorologie à quelque peu perturbé notre rencontre, en effet des adhérents n'ont pu, au dernier moment, se rendre sur Rennes du fait des inondations, retards des transports, difficultés de circulation.

Dès 9h30, Isabelle Drilleau, Secrétaire Générale, ouvre l'Assemblée Générale en présence de Michel Botrel Secrétaire Général de l'UFR, Henry Brault Secrétaire Général de l'UTR 35 et Jean Louis Mongrolle Trésorier de l'URR TE et d'une vingtaine d'adhérents.

Isabelle, dans son rapport moral a cité Pierre Rosanvallon, ancien conseiller économique de la CFTD, qui lors d'une conférence à Rennes a détaillé ce qui constitue selon lui les 3 piliers de la démocratie : Légitimité – Confiance – Autorité (Vs autoritarisme).

Dissolution, sursaut citoyen, olympisme, nomination, ont tenu en haleine notre société.

Les partenaires sociaux, les forces intermédiaires, quelque peu ignorés ces dernières années, rentrent à nouveau dans la ronde des négociations.

La loi sur la dépendance, sur la fin de vie, n'a toujours pas vu le jour.

9 Nouveaux adhérents

Avec l'aide de l'UPR Bretagne, d'une équipe motivée, d'un démarchage téléphonique, notre section de retraité.e.s, compte 9 nouveaux adhérents.

Le rapport et projet d'activités démontre l'implication nationale, régionale, locale des membres du bureau.



Une permanence le 1er mercredi du mois est maintenue. Les adhérents sont chaleureusement invités à y participer. Bruno, le trésorier, nous a présenté un budget 2024 en léger déficit, la nouvelle règle de contribution de l'UTR au financement des sections, permet de voir l'avenir avec optimisme.

A l'issue de l'AG, le thème : Santé, Alimentation et Sommeil : des piliers pour un bien être durable animé par Emma a captivé l'assemblée, et été source de nombreuses questions et interrogations.

La journée s'est terminée autour d'un déjeuner au Café des Champs Libres.

Georges SALIOU

LA FIN DE VIE PASSEE SOUS SILENCE...

Le sujet sur la fin de vie a beau faire débat, certains des droits qui s'y rapportent restent paradoxalement méconnus.

En résumé, 47% des français n'ont jamais entendu parler du droit à rédiger des directives anticipées pour sa fin de vie; 39% ignorent le droit à bénéficier de soins palliatifs et 51% ne connaissent pas le droit à bénéficier d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès, tout cela étant inscrit dans la loi

Claeys-Léonétti du 2 février 2016. Trois scores qui témoignent d'un manque d'information patent sur les droits spécifiques à la fin de vie...



Michel BOTREL

Qui sont les concurrents de SNCF Voyage ?

L'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire sur les lignes à grande vitesse date de décembre 2020.

Depuis, Trenitalia (Italie) relie Paris à Milan depuis décembre 2021 et la Renfe (Espagne) relie Madrid à Marseille et Lyon depuis 2023.

D'autres Entreprises Ferroviaires Privées rêvent de les imiter. Point sur ces futurs concurrents.

Le Train : Cette compagnie ferroviaire aspire à faire rouler ses trains grandes vitesses entre Bordeaux et Nantes et Rennes.

Son futur plan de transport prévoit de desservir, en plus, les villes comme Arcachon et Angoulême.

La compagnie « **le train** » a annoncé, en janvier 2023, d'avoir commandé 10 Trains grand vitesse avec l'entreprise espagnole Talgo.

Le Train espère faire rouler 50 trains par jour dans le Grand Ouest dès la 1ère année, puis se développer dans d'autres régions de France.

Les trains de cette compagnie devraient commencer leur activité en 2027 après avoir sécurisé leur budget et finalisé l'exploitation de son service.

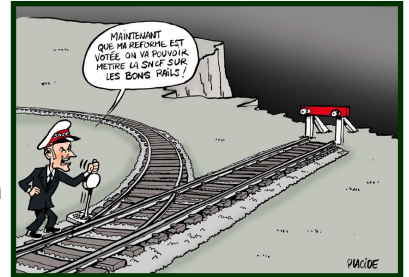
Proxima : Cette Entreprise ferroviaire Privée dirigée par Rachel Picard (Ex Directrice Générale de SNCF Voyage) souhaite desservir Bordeaux, Paris, Angers, Nantes et Rennes.

Cette Compagnie a commandé 12 TGV connectés et ultramodernes à Alstom.

Ces TGV seront fabriqués à 100% en France avec une capacité de 740 places sur 2 niveaux.

Ces TGV devraient rouler sur le réseau ferroviaire à partir de 2028

Kevin Speed : Cette nouvelle Entreprise ferroviaire convoite les liaisons entre Lille et Paris et Strasbourg et Lyon tout en desservant les gares intermédiaires.



Pour prendre ces TGV, on ne fera pas obligé de réserver, il faudra passer sa carte ou son téléphone.

Kevin Speed devrait faire rouler ses TGV fin 2028. Pour être complet, des projets de compagnie ferroviaire ont été abandonnés :

Midnight Trains : qui rêvait de relier Paris-Milan-Venise en train de nuit. Cette Entreprise Ferroviaire a eu des difficultés à trouver les fonds et donc à mis fin à l'aventure.

Railcoop : Cette compagnie qui voulait relier Bordeaux et Lyon a été placée en liquidation judiciaire le 15 avril 2024

Pascal DESCAMPS

Ils nous ont quittés

Décès de Jean BLACHE

Né le 16 novembre 1925, décédé le 8 août 2024 à l'âge de 99 ans

Jean, un fidèle de la première heure de la CFDT Cheminots, vient de nous quitter. Voici quelques lignes rappelant son parcours et son engagement. Le 22 janvier 1946 à l'âge de 20 ans il est recruté à la SNCF comme Auxiliaire de Bureau à l'échelle 3, il terminera sa carrière comme Inspecteur de 1ère Classe à l'échelle 16.

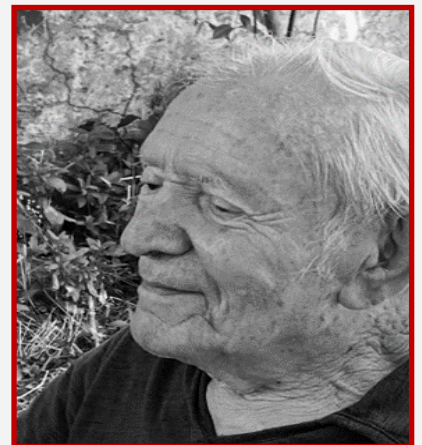
Il occupera différents postes, dans les gares (Arenç, Pas des Lanciers), les ateliers du Prado, puis à la Direction Régionale de la Méditerranée jusqu'à son départ à la retraite le 31 décembre 1982 à l'âge de 57 ans.

Il s'engage dans la vie syndicale à la CFTC, puis à la CFDT à la création de ce syndicat ou il restera adhérent jusqu'à son décès.

Il a vécu son engagement syndical comme un cheminement personnel à la recherche de la justice sociale, la réduction des inégalités et l'attention portée sur les plus défavorisés. De tous les combats syndicaux, de toutes les manifestations, en particulier en Mai 68, en première

ligne au sein de son syndicat. Son engagement dans le syndicalisme chrétien, tout en restant profondément attaché à la laïcité, l'avait conduit à un désaccord doctrinal vis-à-vis des cégétistes.

Jeune retraité, largement soutenu par son épouse Lisette (elle aussi syndicaliste, pilier de la CSF), il s'est engagé dans un cursus universitaire. Il a passé l'équivalent du bac, puis s'est inscrit dans un cursus d'Histoire de l'Art à l'Université de Provence.



Jean BLACHE nous laisse le souvenir d'un grand humaniste engagé dans son temps, curieux et attentif aux autres à la fois dans le cadre professionnel et familial.

Suite: Ils nous ont quittés

Décès de Michel GORAND

C'est avec une immense tristesse que nous venons d'apprendre le décès de Michel.

Michel a, durant toute sa vie, participé aux combats syndicaux pour l'amélioration des conditions individuelles et collectives des travailleurs au sein de la SNCF, mais pas seulement. Il a fait partie durant la quasi-totalité de sa vie professionnelle de la grande famille que constitue la CFDT. Michel n'a jamais laissé indifférent ses collègues de combat.

En tant que secrétaire générale de la fédération des cheminots CFDT. Il a d'ailleurs écrit un livre sur cette période.

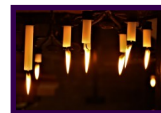
Après son départ à la retraite, il a continué

à "travailler" pour le MAITRON, pour mettre en avant, et mieux faire connaître l'engagement des militants syndicaux. Pour ce faire, il restait encore en contact avec de nombreux délégués et cela sur l'ensemble du territoire.

Pour enrichir ses informations il venait régulièrement consulter les archives de la CFDT à Bolivar.

Avec le décès de Michel, c'est un grand militant et ami que nous venons de perdre. Il restera à jamais gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et fréquenté.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.



Témoignages à notre ami Louis ROTTENBUHLER

Décédé en cette fin d'année 2024 et début 2025, Louis ROTTENBUHLER né en 1931 a fait toute sa carrière à la SNCF. Entré à l'âge de 16 ans en gare d'HERICOURT en 1947 il est devenu facteur enregistrant figure incontournable de cette gare de Haute Saône.

En 1968 il est entré dans le syndicalisme à la CFDT où il a pris très vite d'importantes responsabilités.

Négociateur intraitable il a participé à la commission mixte du statut au niveau national avec d'autres syndicalistes du monde SNCF.

Nommé sous chef de gare (SCG3) à BELFORT il a assuré les fonctions de dirigeant de la partie grande vitesse (GV) au triage de BELFORT.

Sa retraite n'as pas été synonyme d'inactivité puisqu'il a été au conseil des prudhommes de VESOUL et conseiller du salarié sur la Haute Saône autant qu'il pu assurer ses services aux salariés.

Il avait été maire de BREVILLIERS (70) village du-

quel il était originaire.

Louis une relation de proximité telle que la vie militante nous en réserve au fil des décennies de combats communs.

Mixte du statut du personnel et moi comme délégué auprès du Directeur Général de la SNCF.

Je rappellerais aussi les congrès houleux des cheminots CFDT de la Grande Motte et Loctudy, Louis était président de la commission des mandats et il a dû mettre l'urne pendant la nuit dans le coffre-fort du directeur du WWF qui nous Hébergeait.

Je ne pourrai non plus éviter de rappeler la grève des roulants de Belfort, assis sur le rail de la gare chantant " le chiffon rouge", l'action longue pour la ligne 4 « Paris-Bâle », le train spécial Dole-Belfort anti grand Canal et bien d'autres.

Merci à toi Louis et ta famille pour ton amitié et ces moments privés et syndicaux partagés

(Extraits des textes de Bernard TOURNIER et François JEANNIN)



Décès de François DUCHEMIN

Bien triste nouvelle que je viens d'apprendre ce soir, à savoir la révérence que vient de nous tirer François à la veille de cette fin d'année. Comme toujours, il ne faisait rien savoir et tout allait toujours bien pour lui. Cela fait 3 jours que j'essayais en vain de l'appeler et ce que je craignais est malheureusement arrivé. François est décédé cette nuit à l'hôpital.

Pour l'instant, je n'ai pas d'autre info. Son meilleur copain philatéliste doit m'appeler. Dès que j'ai des nouvelles je vous les transmets illico. Je sais que la période ne s'y prête pas mais c'est ainsi.

C'est un coup de massue que je viens de prendre

derrière la tête. Bien que n'étant pas forcément en très bonne santé je le sentais invincible. C'est du moins comme cela qu'il voulait qu'on le voie. Toujours disponible, on n'avait pas besoin de dire beaucoup pour qu'il se rende dispo afin de préparer nos réunions. La canne d'un côté, le sac à provision de l'autre et c'était parti. Un GRAND MERCI déjà pour tout cela.

Cette année a déjà été difficile pour nous rencontrer mais cette fois-ci, c'est un nouveau grand vide qui se présente à nous.

En attendant, nos pensées l'accompagnent et l'entourent affectueusement.

Bonne santé à vous toutes et tous.

Adieu mon ami.
Jean Luc LOZAT